

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 06**

Nombre de membres

En exercice 10
Présents 08
Votants 08
Absents 02
Exclus 0
Procuration 0

**Date de la
convocation**

26 février 2026

Date de l'affichage

26 février 2026

DE LA COMMUNE DE CRAS

Séance du onze mars,

L'an deux mil vingt-six, à **19 heures 30.**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire

Etaient présents : DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – DELACOUR Jean-Marie – VEYRET Gérard – BANCHERI Bénédicte – BOUCHE épouse NURIT Valérie – FORT Laurence – MICHEL Stéphane

Etaient représentés :

Absent(s) : BOSSAN Sébastien - SOEHNLEN Olivier

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) : DELACOUR Jean-Marie

Le Maire présente la proposition de budget primitif 2026 pouvant se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement : 715 996,55 €
- Section d'investissement : 422 747,61 €

OBJET :

**APPROBATION
DE LA PROPOSITION
DE
BUDGET PRIMITIF
2026**

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers :

Adopte la proposition du budget primitif 2026 présenté.

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 11 mars 2026,

La/le secrétaire de séance

Le Maire,
Nicole DI MARIA



Acte rendu exécutoire
après le
Dépôt en Préfecture
de Grenoble
le
Et publication
ou
notification du